



GRAND PRIX DU CANADA

CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1

MONTRÉAL

9, 10, 11, JUIN 2017

RÈGLEMENT PARTICULIER
PERMIS ASN # 17-002



TABLE DES MATIÈRES

1.	L'ÉVÈNEMENT _____	2
2.	ORGANISATION _____	2
3.	PISTE _____	3
4.	ACCRÉDITATION _____	3
5.	ENGAGEMENTS _____	3
6.	PASSES D'ACCÈS ET FORMULAIRES DE RENONCIATION _____	3
7.	ENCLOS _____	4
8.	STATIONNEMENT _____	5
9.	LIGNE DES PUIITS _____	5
10.	DISPOSITIONS DIVERSES _____	5
11.	ASSURANCES _____	6
12.	IDENTIFICATION DES VOITURES _____	6
13.	INSPECTION TECHNIQUE ET BALANCES _____	6
14.	ESSAIS ET QUALIFICATIONS _____	7
15.	DÉPART _____	7
16.	HORAIRE ET FAUSSE GRILLE _____	7
17.	COMMUNICATIONS RADIOS _____	8
18.	ARRÊT D'UNE COURSE _____	8
19.	ARRIVÉE ET CLASSEMENT _____	8
20.	PROTÈTS, APPELS ET PÉNALITÉS _____	8
21.	OFFICIELS DE L'ÉVÈNEMENT _____	9
22.	OFFICIELS DES SÉRIES _____	9
23.	PERSONNEL DE SUPPORT _____	9
24.	HORAIRE DE L'ÉVÈNEMENT _____	10 -11 -12
25.	CARTE DE LA PISTE _____	13
26.	ANNEXE 1 _____	14
27.	AVIS _____	15



* Advenant un litige, la version anglaise du règlement particulier aura préséance

1. L'ÉVÉNEMENT

L'Automobile Club de l'Île-Notre-Dame est l'organisateur du Grand Prix du Canada, disputé sur le Circuit Gilles Villeneuve de l'Île-Notre-Dame de Montréal les 9, 10, et 11 juin 2017. Cette épreuve est inscrite dans le calendrier du Championnat mondial de la Formule 1 de la FIA. Les membres du comité organisateur sont :

- Cindy Armstrong
- Jacques Bouchard
- François Rémillard
- Iskandar Saikali

Les séries de soutien participant au Grand Prix du Canada 2017 sont :

- Ferrari Challenge North America
- Formula Tour 1600
- Masters Historic Grand Prix
- Porsche GT3 Challenge Cup

2. ORGANISATION

Les épreuves sont organisées en conformité avec :

- Le Code sportif international de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA) et ses annexes;
- Les règlements des séries concernées avec leurs annexes et bulletins;
- Le Règlement particulier de cette épreuve.

Le Directeur de la course peut modifier les présents règlements ou fournir des instructions supplémentaires à tout moment pour des raisons de sécurité ou de force majeure et, en particulier, ajourner ou annuler l'épreuve ou une partie de celle-ci si les circonstances l'y obligent. Les compétiteurs concernés seront informés de ces changements soit par des avis distribués aux compétiteurs, soit par affichage sur le tableau d'affichage de la série, ou durant la réunion obligatoire des compétiteurs. Ces modifications auront la même autorité que les présents règlements.

Le tableau d'affichage de chaque série sera situé au véhicule permanent de chaque série. Les réunions de concurrents et de compétiteurs se tiendront à la discrétion du Directeur de la course et/ou des Commissaires de séries. Des avis annonçant ces réunions seront affichés sur le tableau d'affichage de chaque série. Tout compétiteur ou concurrent qui ne se présente pas à ces réunions est sujet à des amendes et/ou des sanctions.



3. PISTE

Les courses sont disputées sur le Circuit Gilles Villeneuve dont la longueur est de 4,361 kilomètres. La direction est dans le sens des aiguilles d'une montre.

L'accès à la piste est interdit à tout véhicule motorisé avant le début de l'épreuve. Toute reconnaissance du circuit devra se faire à pied, en bicyclette, etc.

L'accès à la piste sera interdit le jeudi 8 juin entre midi et 16 heures pour les sessions de pratique de la voiture de sécurité FIA et des véhicules d'intervention.

4. ACCRÉDITATION

L'accréditation pour les séries de soutien se fera au Complexe Aquatique de l'Île-Sainte-Hélène situé au 130, Chemin du Tour-de-l'Isle, Montréal QC H3C 4G8 (Voir annexe 1).

Heures :

Mercredi 7 juin : 9 h à 21 h

Jeudi 8 juin : 9 h à 21 h

Le personnel de l'Automobile Club de l'Île-Notre-Dame assure le processus d'accréditation pour toutes les séries de soutien. Si une série le désire, elle peut désigner un représentant pour assister la permanence de l'Automobile Club.

Tous les pilotes ainsi que le personnel de la série doivent nous fournir les noms de leurs équipiers et leurs invités (overcrews) le plus rapidement possible sans quoi le délai d'obtention des bracelets ne sera pas garanti.

5. ENGAGEMENTS

En soumettant une inscription pour une des séries de soutien, un compétiteur reconnaît être lié par les présents règlements et les annexes s'y rattachant.

6. PASSES D'ACCÈS ET FORMULAIRES DE RENONCIATION

Lors de l'accréditation, des bracelets d'accès et des passes de stationnement seront remises à chaque compétiteur et aux responsables de la série. Ces derniers devront se présenter à l'accréditation pour recevoir leurs effets et signer le formulaire de renonciation. Il y aura un formulaire de renonciation distinct pour chaque voiture inscrite dans la série.

Aucun bracelet d'accès et passe de stationnement ne seront remis si le détenteur ne se présente pas en personne et ne signe pas son formulaire de renonciation.

Les bracelets d'accès doivent être portés en tout temps et les passes de stationnement clairement visibles à l'intérieur du véhicule stationné.

Des bracelets d'accès additionnels pour les invités des équipes seront aussi disponibles lors de l'accréditation au prix de 200 \$ (CDN) chacun.



7. ENCLOS

Une zone sera réservée dans les enclos pour chaque voiture de course. Les seuls véhicules autorisés dans la zone des enclos sont les remorques des voitures et les véhicules de remorquage. Les voiturettes de golf sont aussi admises mais doivent être conduites à une vitesse sécuritaire.

IMPORTANT : Tous les véhicules secondaires (Cart de golf, scooter, Quad, mobylette, etc.) devront obligatoirement affiché l'autocollant fourni par l'organisateur. Cet autocollant sera remis par le responsable des enclos, M. Didier Martin, ou l'un de ses assistants. Tout véhicule secondaire ne portant pas cet autocollant pourra être passible d'expulsion.

Tous les concurrents sont tenus de se conformer aux directives données par les responsables des enclos.

L'accès aux enclos par le Pont des Îles et la route du Casino se fera :

▫ **Mercredi 7 juin** : 09 h à 16 h

A l'extérieur de cette plage horaire, les enclos seront accessibles seulement par le Chemin Macdonald et le Pont du Cosmos. Notez que les remorques devront emprunter la voie de gauche tout au long du parcours afin de pouvoir négocier le virage à la fin de la descente menant du Pont-des-Îles vers le Chemin Macdonald. L'accès aux enclos par cet itinéraire se fera :

▫ **Mercredi 7 juin** : 16 h à 20 h

▫ **Jeudi 8 juin** : 9 h à 20 h

Les compétiteurs se présentant en dehors des heures ci-dessus devront stationner leurs véhicules en bordure de la rue, à l'extérieur de l'entrée, et se présenter dès 8 h le lendemain matin.

Dimanche 11 juin 2017 :

Il sera strictement interdit à toute remorque d'un concurrent de quitter le site de l'Île-Notre-Dame avant 19 heures, respectant un délai de trois (3) heures après la fin de l'Épreuve de la Formule 1. Tout compétiteur enfreignant cette règle verra sa série écoper d'une amende de 5000 \$ (CDN).

Il est aussi strictement interdit de disposer de l'huile à moteur (ou de tout autre déchet) sur le site l'Île-Notre-Dame autre que dans les contenants spécialement destinés et identifiés pour cet usage et disposés dans les enclos. Tout contrevenant à cette disposition se rend passible d'une amende ou d'exclusion à la discrétion des organisateurs.

La vitesse excessive dans les enclos et/ou le défaut des compétiteurs et membres d'une équipe à se conformer aux instructions des préposés aux enclos peut conduire celui-ci à son exclusion de l'évènement. Des gardes de sécurité seront présents dans les enclos durant la nuit.

Les motorisés, campeurs et autobus sont interdits sur l'Île-Notre-Dame et sur l'Île Sainte-Hélène. Il est strictement interdit de dormir à l'Île-Notre-Dame.



8. STATIONNEMENT

Une passe de stationnement permet de se garer à l'est des enclos en direction du pont Jacques-Cartier.

Tous les passagers d'un véhicule ayant une carte de stationnement doivent obligatoirement avoir leur bracelet d'accès personnel à défaut de quoi cette voiture ne sera pas autorisée à accéder à l'Île-Notre-Dame.

9. LIGNE DES PUIITS

Les compétiteurs et les équipiers ont accès à la zone des puits uniquement durant les séances d'essais, de qualifications et de course pour leur propre série. Ce règlement sera strictement appliqué. Tout manquement à cette règle conduira à l'exclusion de l'évènement.

Le drapeau noir ou le drapeau noir avec un cercle orange (meatball) pourra être déployé à un compétiteur au coin 11 (à la sortie de l'épingle) ou au départ si un problème mécanique pouvant affecter sa sécurité ou celle d'un de ses concurrents est rapporté à la Direction de course. Le compétiteur recevant cet avis devra entrer immédiatement aux puits sans entamer un autre tour.

Les compétiteurs et leurs équipiers devront aussi se conformer au règlement vestimentaire dans les puits de ravitaillement. Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas admis dans les puits, excepté pour le cas d'un compétiteur possédant une licence de pilote FIA.

Il est interdit de fumer et/ou vapoter dans la zone des puits.

10. DISPOSITIONS DIVERSES

Tout compétiteur est responsable d'assurer le respect des lois et des règlements et toutes les personnes inscrites à son équipe doivent s'y conformer. Tout délit commis par un membre d'une équipe engage la responsabilité du compétiteur (pilote) et tous deux seront potentiellement sujets à être pénalisés.

Tout délit commis par un coéquipier d'un compétiteur ne dégagera pas la responsabilité du compétiteur ou du concurrent qu'il représente et tous deux seront potentiellement sujets à être pénalisés.

L'acceptation d'un bracelet d'accès par un compétiteur engagera cette personne et impliquera son respect des règlements.



La vente et/ou la distribution d'un produit non autorisé par le promoteur est strictement interdite.

À l'exception des chiens d'assistance, les animaux sont interdits à tout endroit sur l'Île-Notre-Dame.

Dans le but de conserver de bonnes relations avec les résidents à proximité, aucun essai moteur n'est permis après 20 heures.

11. ASSURANCES

Tous les participants doivent être couverts par une assurance responsabilité au tiers.

12. IDENTIFICATION DES VOITURES

Les organisateurs peuvent exiger que le numéro de voiture soit modifié si sa visibilité n'est pas à la satisfaction du personnel de la piste (ex : chronométrage et pointage, signaleur, etc.)

13. INSPECTION TECHNIQUE ET BALANCES

Toutes les voitures de course doivent passer à l'inspection technique et l'inspection devra être approuvée par les inspecteurs techniques des séries avant d'avoir accès à la piste. Ces voitures doivent être présentées à l'extérieur de leur remorque.

Chaque série devra fournir à l'organisateur le protocole de vérification de ses voitures et la preuve que celles-ci ont passé avec succès l'inspection technique. Les organisateurs des séries décideront du lieu de l'inspection technique et en informeront leurs compétiteurs.

Des balances seront fournies par les séries et disponibles sur le site. Elles seront considérées comme étant les balances officielles de l'événement, ce qui signifie que le poids indiqué est le poids absolu requis.

Toutes les observations et données colligées par les inspecteurs techniques sont des informations de nature confidentielle et ne seront pas partagées avec d'autres compétiteurs. Ces informations sont à l'usage exclusif du Directeur de la course et des commissaires de séries.



14. ESSAIS ET QUALIFICATIONS

Les séances d'essais et de qualification pour chaque série sont établies par l'horaire officiel.

Les positions sur la grille de départ pour la course seront déterminées en fonction des résultats de la séance de qualification et selon le règlement applicable à la série concernée.

La première position au départ (pole position) se trouve à la gauche, sur la première ligne, la deuxième position à droite de la première, la troisième derrière la première et ainsi de suite.

Dans l'éventualité où deux ou plusieurs compétiteurs ne réalisent aucun temps de qualification, le compétiteur se présentant en premier à la fausse grille aura préséance.

15. DÉPART

Le départ des courses sera un départ lancé. Il y aura un tour de formation derrière la voiture de tête. Lorsque ce sera possible, des panneaux indiquant le compte à rebours (5 min, 3 min, 1 min) seront présentés aux voitures sur la grille de départ.

16. CALENDRIER DE FAUSSE GRILLE

L'organisateur fournira à chaque série cinq (5) copies du Minute par Minute dans lequel est indiqué le moment où les voitures doivent se présenter à la fausse grille. Généralement, les temps de mise en place sont les suivants :

1. Pour les essais libres et les qualifications :

45 minutes avant la séance	:	Ouverture de la fausse grille au Poste #12
30 minutes avant la séance	:	Départ du Poste #12 vers le Poste #12B
15 minutes avant la séance	:	Départ du Poste #12B vers les puits
5 minutes avant la séance	:	Fermeture de la fausse grille au Poste #12

2. Pour les courses :

60 minutes avant la séance	:	Ouverture de la fausse grille au Poste #12
30 minutes avant la séance	:	Départ du Poste #12 vers le Poste #12B
15 minutes avant la séance	:	Départ du Poste #12B vers les puits ou la grille de départ
10 minutes avant la séance	:	Fermeture de la fausse grille au Poste #12

Dû à certaines conditions spécifiques reliées à l'horaire, aux séries et au site, des variations de temps pourront se produire.



Tout véhicule n'étant pas positionné à la fausse grille au moment de sa fermeture, n'aura pas accès au circuit et ne pourra pas prendre part à la séance ou à la course, sauf sur autorisation spécifique du Directeur de la course.

Afin d'éviter une accumulation de délais d'une séance à une autre, l'heure désignée pour la fin de la séance sera toujours observée.

17. COMMUNICATIONS RADIOS

Les communications radio sont sous la juridiction fédérale au Canada. Il est donc illégal d'installer et/ou d'utiliser un transmetteur radio sans l'autorisation requise.

Chaque fréquence utilisée doit être enregistrée avec Industrie Canada pour éviter les interférences causées par l'utilisation de mêmes fréquences ou de fréquences similaires.

Pour obtenir une fréquence radio valide, veuillez contacter :

Sylvain Pontbriand
Coordination des fréquences
Direction Générale des Opérations de la Gestion du Spectre (DGOGS-QUE)
Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE)
ic.radiocoord-dgso-dgogs-que.ic@canada.ca
Téléphone : 514-283-5128 / Cellulaire : 514-983-4270

Toute interférence radio de la part d'un compétiteur entraînera l'interdiction d'utiliser le système des communications radio.

18. ARRÊT D'UNE COURSE

En cas de force majeure, une course pourra être arrêtée sur décision du Directeur de la course et/ou du commissaire de la série concernée. En pareil cas, la procédure pertinente à chaque série doit être suivie.

19. ARRIVÉE ET CLASSEMENT

Les résultats des qualifications et des courses seront affichés sur les panneaux officiels et seront fournis aux directeurs des séries.

20. PROTÊTS, APPELS ET PÉNALITÉS

Les protêts et appels doivent être adressés à la Direction de la course à l'intérieur d'un délai de trente (30) minutes après réception de la pénalité. De la même façon, une copie du document indiquant une pénalité imposée par un commissaire de série devra être transmise à la Direction de la course à l'intérieur d'un délai de trente (30) minutes après l'imposition de la pénalité.



RÈGLEMENT PARTICULIER
SÉRIES DE SOUTIEN
GRAND PRIX DU CANADA
9-10-11 JUIN 2017

21. OFFICIELS DE L'ÉVÉNEMENT

Directeur de la course - Formule 1
Adjointe au Directeur de la course - Formule 1
Médecin-Chef
Médecin-Chef Adjoint
Chef Signaleur André Lortie
Chef Inspecteur technique
Préposé au Départ
Secrétaire de l'Épreuve
Adjoint à la Direction de la course _ Ferrari Challenge & MHGP
Adjoint à la Direction de la course _ Formula Tour
Adjoint à la Direction de la course _ Porsche GT Cup
Adjoint à la Direction de la course _ séries de soutien

François Rémillard
Cindy Armstrong
Dr. Jacques Bouchard
Dr. Ronald Denis

Jean-Luc De Henau
Etienne Martin
Marc-Andre Robert
Bob Page
Dany Fradette
Marcel Demers
Richard Muise

22. OFFICIELS DES SÉRIES

Ferrari Challenge North America - Commissaire
Ferrari Challenge North America - Inspecteur technique

Todd Snyder
Yuri Apel

Formula Tour 1600 - Commissaire de série
Formula Tour 1600 - Inspecteur technique

Alain O'Bomsawin
Fernand Vézina

Masters Historic Grand Prix – Commissaire de série
Masters Historic Grand Prix – Inspecteur technique

Rachel Bailey
Peter Farrington

Porsche GT3 Challenge Cup - Commissaire de série
Porsche GT3 Challenge Cup - Inspecteur technique

Kyle Novak
Rob Elson

23. PERSONNEL DE SUPPORT

Chef - Sécurité piste
Rescues
Chef - Pompiers
Ligne des puits
Sécurité puits
Fausse grille
Communications – signaleurs
Communications – véhicules d'urgence
Remorques
Grues et chargeurs
Enclos
Entretien de piste
P3
Chef- chronométrateur

Iskandar Saikali
Bruce Macdonald
Denis Picard
Jean-Pierre Boisclair
Élise Racette
Josée L'Heureux
François Marchand / France Alarie
Guy Deshaies / Given Germain / Amelie Lapointe
Sara Raymond
Michel Brassard
Didier Martin
Daniel Vermette
René Palin
Jacques Morin (Stat-Timing)

Secrétariat et accréditation

Automobile Club de l'Île-Notre-Dame

24. HORAIRE DE L'ÉVÉNEMENT

WEDNESDAY

18:00 20:00 OCTANE SAFETY BOARD TRACK INSPECTION TBC

THURSDAY

09:00	12:00	OCTANE	OPEN HOUSE
09:30	11:00	OCTANE	DRIVERS AUTOGRAPH SESSION TBC
10:00	16:00	FORMULA 1	INITIAL SCRUTINEERING
11:00		FORMULA 1	PRESS CONFERENCE - PRESS ROOM
13:00	15:00	FORMULA 1	TRACK CLOSED FIA/FOM SYSTEMS CHECKS
13:45		FORMULA 1	TRACK ACCESS RESTRICTED TO FIA/FOM ONLY
14:00	15:00	FORMULA 1	TRACK INSPECTION, TRACK COMPLETELY CLEAR
16:00		FORMULA 1	HIGH SPEED TRACK TEST – FIA SAFETY AND MEDICAL CARS
17:00	17:30	FORMULA 1	TEAM MANAGER'S MEETING
17:30	18:00	FORMULA 1	F1 EXPERIENCE – PIT LANE WALK F1 EXPERIENCE – TRACK TOUR

FRIDAY

08:00		TRACK OPEN	
08:55	09:15 ¹	FERRARI CHALLENGE	PRACTICE SESSION (20 MINS)
09:15	09:45	FORMULA 1	PADDOCK CLUB PIT LANE WALK
09:20		FORMULA 1	MEDICAL INSPECTION
09:30	09:45	FORMULA 1	TRACK INSPECTION AND TRACK TEST
10:00	11:30 ¹	FORMULA 1	FIRST PRACTICE SESSION
11:55	12:35 ¹	PORSCHE CUP	PRACTICE SESSION (40 MINS)
12:00	13:00	FORMULA 1	F1 DIRECTORS' PRESS CONFERENCE
12:45	13:30	FORMULA 1	PADDOCK CLUB PIT LANE WALK
12:45	13:15	FORMULA 1	PADDOCK CLUB TRACK TOUR
13:30	13:40	FORMULA 1	TRACK INSPECTION
14:00	15:30 ¹	FORMULA 1	SECOND PRACTICE SESSION
15:55	16:25	FORMULA TOUR 1600	QUALIFYING SESSION (30 MINS)
16:00	17:00	FORMULA 1	PRESS CONFERENCE - PRESS ROOM
16:50	17:10 ¹	FERRARI CHALLENGE	SECOND PRACTICE SESSION (20 MINS)
17:00		FORMULA 1	DRIVER'S MEETING
17:35	18:05	PORSCHE CUP	QUALIFYING SESSION (30 MINS)
18:30	18:55	MHGP	QUALIFYING SESSION (25 MINS)
19:00		TRACK ACTIVITY	MARSHALL PITLANE WALK

24. HORAIRE DE L'ÉVÉNEMENT (SUITE)

SATURDAY

07:30		TRACK OPEN	
08:05	09:10	FORMULA 1	PADDOCK CLUB PIT LANE WALK
08:30	09:00	FORMULA 1	PADDOCK CLUB TRACK TOUR
08:30	09:00	FORMULA 1	TEAM PIT STOP PRACTICE
09:20		FORMULA 1	MEDICAL INSPECTION
09:30	09:45	FORMULA 1	TRACK INSPECTION AND SAFETY CAR TEST
10:00	11:00 ¹	FORMULA 1	THIRD PRACTICE SESSION
11:15	11:50	FERRARI CHALLENGE	QUALIFYING SESSION (35 MINS)
11:50	12:45	FORMULA 1	PADDOCK CLUB PIT LANE WALK
11:55	12:25	FORMULA 1	PADDOCK CLUB TRACK TOUR
12:30	12:40	FORMULA 1	TRACK INSPECTION
13:00	14:00	FORMULA 1	QUALIFYING SESSION
14:30*	15:00 ²	FORMULA TOUR 1600	FIRST RACE (15 laps or 25 mins)
15:20*	15:50 ²	MHGP	FIRST RACE (16 laps or 25 mins)
16:10*	16:40 ²	FERRARI CHALLENGE	FIRST RACE (15 laps or 25 mins)
17:00*	17:30 ²	PORSCHE CUP	FIRST RACE (16 laps or 25 mins)
17:50*	18:20 ²	MHGP	SECOND RACE (16 laps or 25 mins)

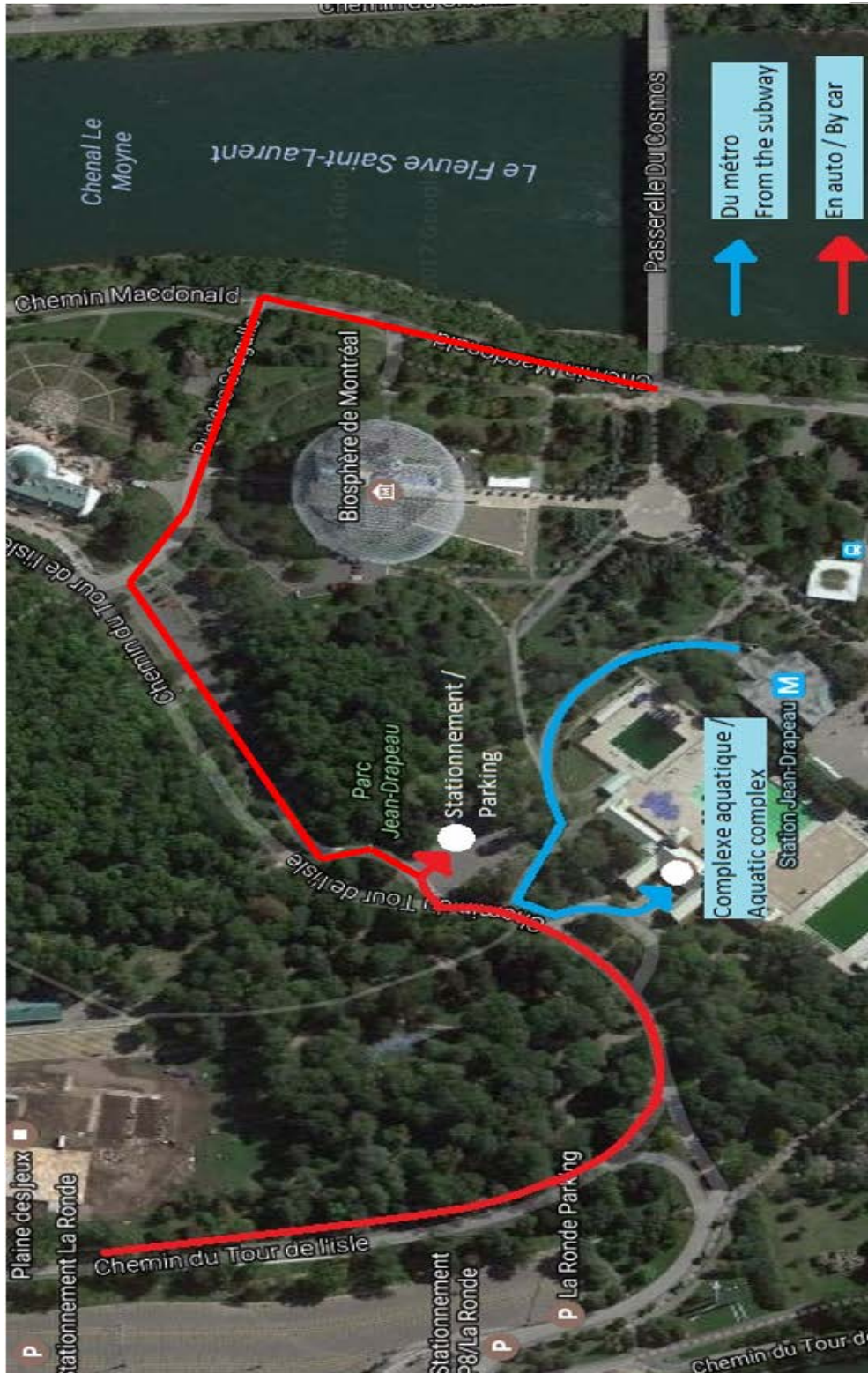
24. HORAIRE DE L'ÉVÉNEMENT (SUITE)

SUNDAY

08 :15	08 :30	FORMULA 1	MARSHALLING SYSTEM TRACK TEST
09 :00	09 :30	FORMULA TOUR 1600	SECOND RACE (15 laps or 25 mins)
09 :50	10 :20	MHGP	SECOND RACE (15 laps or 25 mins)
10 :40	11 :10	PORSCHE CUP	SECOND RACE (16 laps or 25 mins)
11 :30	12 :00	FERRARI CHALLENGE	SECOND RACE (16 laps or 25 mins)
12 :05	11 :10	FORMULA 1	PADDOCK CLUB PIT LANE WALK
12 :30		FORMULA 1	FORMULA ONE DRIVERS PARADE (P)
12 :30	12 :45	FORMULA 1	PADDOCK CLUB TRACK TOUR
12 :45	13 :15	FORMULA 1	STARTING GRID PRESENTATION
13 :00		FORMULA 1	MEDICAL INSPECTION
13 :10	13 :20	FORMULA 1	TRACK INSPECTION
13 :30		FORMULA 1	PIT LANE OPEN
13 :40		FORMULA 1	PIT LANE CLOSED GRID FORMATION
13 :46		FORMULA 1	NATIONAL ANTHEM
13 :47		AIR DISPLAY	CF-18 FLY PAST
14 :00*	16 :00 ²	FORMULA 1	GRAND PRIX DU CANADA (70 LAPS OR 120 MINS)

* These times refer to the start of the formation lap ¹ Fixed End Session ²Approximate finishing time
PLEASE NOTE THAT THIS TIMETABLE IS SUBJECT TO AMENDMENTS

ANNEXE 1
ACCREDITATION



IL EST STRICTEMENT DÉFENDU
DE FUMER SAUF AUX
ENDROITS INDIQUÉS.

TOUT CONTREVENANT
SE VERRA INFLIGER
UNE AMENDE DE 250 \$
À LA PREMIÈRE OFFENSE !